

PAR COURRIEL

Québec, le 8 mai 2025

**Objet : Réponse - Demande d'accès à des documents**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 8 avril 2025 visant à obtenir le nombre de plaintes et d'enquêtes menées en vertu de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité depuis le début des enquêtes en 2023.

Aux termes de nos vérifications, vous trouverez ci-dessous un tableau répondant à votre demande.

**Nombre de dossiers de plaintes et d'interventions conclus par les commissariats aux plaintes et à la qualité des services des établissements du RSSS au cours des derniers exercices, en lien avec une situation de maltraitance**

Dossiers ayant au moins un motif lié à une situation de maltraitance	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Plaintes	333	452	668
Interventions*			
Sur constat	112	419	1055
Sur signalement	4764	7372	10634
<b>Total</b>	<b>5209</b>	<b>8243</b>	<b>12357</b>

Source : Tableau de bord ministériel sur les plaintes et autres insatisfactions, actualisation au 2025-04-16.

\* Le commissaire aux plaintes et à la qualité des services (CPQS) a le pouvoir d'intervenir sur constat, ou suite à un signalement.

Conformément à l'article 51 de la *Loi*, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer nos cordiales salutations.

Me Anne de Ravinel, responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

N/Réf. : 25-SQ-0001-78-01

p.j Avis

de

recours